

Les Orphelins cherchent à déterrer un sombre passé.

Demande d'exhumation pour prouver des expériences de l'époque Duplessis.

William Marsden

The Gazette

Un groupe d'Orphelins de Duplessis veut que le gouvernement fasse des recherches dans un cimetière abandonné de l'Est de Montréal renfermant les corps d'orphelins qui pourraient avoir été victimes d'expériences médicales faites à l'ancien asile d'aliénés Cité de Saint-Jean de Dieu, aujourd'hui l'Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine.

Les Orphelins ont engagé l'avocat Daniel Lighter afin de préparer une requête pour permis d'exhumation des corps et d'autopsie des orphelins par un médecin légiste.

"Nous voulons démontrer que ces gens ont été victimes d'expériences médicales, comme des lobotomies", a dit Ron Vienneau, un porte-parole des Orphelins.

L'ancien cimetière qui fut fermé en 1958 est situé sur les terrains entourant un entrepôt, propriété de la Société des Alcools du Québec, au Sud de l'Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine.

"S'il existe des traces de ce genre d'activités, elles constitueraient certainement une preuve importante dans le cadre d'une poursuite intentée contre le gouvernement, l'Eglise et les médecins", au dire de Lighter.

Albert Sylvio, 62 ans, était un Orphelin de Duplessis qui vécut à Saint-Jean de Dieu dans les années '50. Il dit qu'au cours de cette période il aurait transporté une soixantaine de corps d'autres Orphelins des salles d'opération à la morgue située au sous-sol.

ORPHELINS /

Des corps non réclamés, disséqués et enterrés dans des fosses communes.

Photo Richard Arless Jr., The Gazette.

Des Orphelins de Duplessis prétendent que des expériences médicales auraient été effectuées dans l'institution devenue depuis l'Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine, ici représenté en 1985.

"Je les déshabillais, je les lavais et les préparais pour l'enterrement", dit-il. "Nous les mettions dans des boîtes de carton. Certains étaient des enfants."

Il dit que les corps étaient ensuite conduits au cimetière et enterrés dans des fosses communes.

"Il n'y avait jamais aucune cérémonie. Certaines de ces personnes étaient mortes sur la table d'opération. Certains avaient été malades et d'autres s'étaient suicidés."

On prétend que les expériences médicales auraient été faites sur des Orphelins vivants.

Une loi québécoise passée en 1942 permettait aux religieuses de vendre les corps non réclamés à des écoles médicales pour la somme de \$10. Plusieurs Orphelins décédés, dont le nom et l'identité avaient été modifiés ou effacés furent disséqués. Ce qu'il restait de leurs corps était enterré dans des cimetières comme celui de Saint-Jean de Dieu.



On ignore combien d'Orphelins ont fini comme cadavres aux mains d'étudiants en anatomie, car les registres de l'hôpital ont disparu des archives gouvernementales ou n'avaient jamais été dument complétés.

La pratique de vendre les corps non réclamés aux écoles médicales se poursuit jusque dans les années '60.

Un registre gouvernemental indique qu'environ 2,000 corps furent inhumés dans le cimetière de Saint-Jean de Dieu, que les gens des environs appelaient la "porcherie", car il se trouvait à proximité d'une ferme porcine appartenant aux religieuses.

Au cours des années '40, '50 et '60 - généralement qualifiées d'époque Duplessis, du nom du premier ministre du Québec Maurice Duplessis - quelque 20,000 Orphelins furent confiés à diverses institutions religieuses.

Des milliers de ces Orphelins furent étiquetés comme mentalement déficients et envoyés dans des asiles et autres institutions gérées par l'Eglise, parce que les religieuses recevaient de plus fortes allocations pour des malades mentaux.

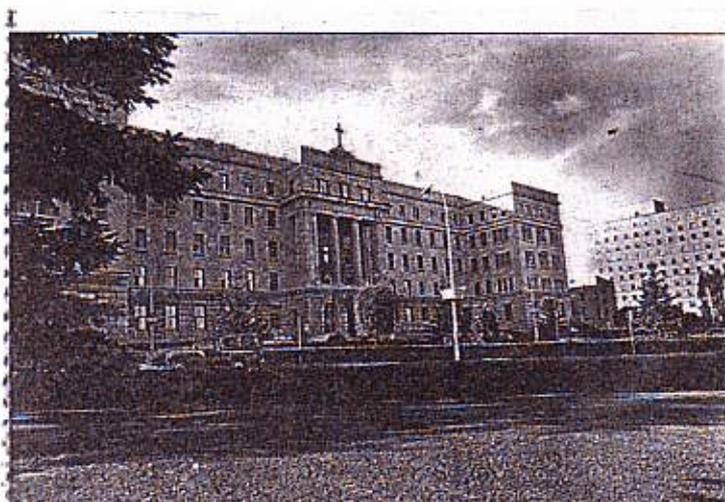
Plusieurs Orphelins furent abusés sexuellement et forcés de travailler dans des conditions s'apparentant à l'esclavage. Certains disent aussi avoir été soumis à des expériences médicales à l'intérieur des asiles.

En 2002, la province consentit à verser une compensation individuelle de \$25,000. Cependant aucune compensation ne fut versée aux victimes d'abus sexuels - mais uniquement aux quelque 1,100 individus étiquetés à tort comme mentalement déficients.

Lighter dit que plusieurs mois seraient nécessaires afin d'analyser s'il existe assez de preuves pour persuader un juge d'ordonner les exhumations.

L'Eglise Catholique a dit qu'elle avait transféré les corps de l'ancien cimetière dans un autre cimetière de l'Est de Montréal. Mais les Orphelins soutiennent que seuls les corps reposant dans des tombes identifiées ont été transférés.

wmarsden@thegazette.canwest.com



RICHARD ARLESS JR. THE GAZETTE
Duplessis orphans allege medical experiments were performed at what is now Louis-Hyppolite Lafontaine Hospital, seen here in 1985.